

05.05.2021 – 13:30 Uhr

Se faire vacciner contre la COVID-19 : c'est aussi possible en pharmacie !



Se faire vacciner contre la COVID-19 : c'est aussi possible en pharmacie !

Après plusieurs projets pilotes menés avec succès durant tout le mois d'avril 2021, les cantons sont désormais de plus en plus nombreux à autoriser les pharmacies d'officine à vacciner contre la COVID-19. Grâce à leur offre de vaccination de proximité, les pharmacies vont, aux côtés de tous les autres acteurs déjà engagés, contribuer à atteindre plus rapidement le but fixé de 80% de couverture vaccinale dans la population. Un taux d'immunisation qui devrait permettre de freiner significativement la circulation du virus.

En ce début du mois de mai, de plus en plus de pharmacies offrent la possibilité de se faire vacciner contre la COVID-19. C'est notamment le cas à une large échelle dans les cantons du Jura, de Nidwald, Schwyz, Uri, Vaud et Zurich. Et cela sera aussi le cas courant mai dans les cantons de Berne, Glaris, Neuchâtel, Fribourg, Soleure et du Valais. L'autorisation de vacciner est donnée par les cantons, ce qui explique cette disparité. De même, chaque canton a sa propre stratégie de vaccination, dans laquelle les pharmacies sont impliquées de manière différente (populations cibles, vaccins mis à disposition, logistique, prise de rendez-vous, personnels pharmaceutiques habilités à vacciner, etc.). Jusque-là, seul.e.s les pharmacien.ne.s au bénéfice d'un certificat de capacité FPH «Vaccination et prise de sang» pouvaient effectuer des vaccinations en pharmacie, mais certains cantons autorisent aussi désormais les assistant.e.s en pharmacies à vacciner contre la COVID-19, après avoir suivi une formation préalable et sous la supervision d'un.e pharmacien.ne ayant le certificat de capacité FPH.

Satisfaction des patient.e.s vacciné.e.s en pharmacie

Plusieurs projets pilotes de vaccination en pharmacie ont été menés durant le mois d'avril dans plusieurs cantons et d'autres sont encore en cours. Tous montrent une grande satisfaction des patients qui ont apprécié tout particulièrement l'offre de proximité des pharmacies, qu'ils jugent rassurante, sûre, pratique et sans complications administratives. Pour pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens, c'est la confirmation que le réseau des pharmacies qui vaccinent a désormais fait ses preuves tant en termes d'efficacité et de sécurité que de réactivité. Il y a actuellement plus de 1'100 pharmacies en capacité de vacciner en Suisse (mais toutes ne peuvent pas encore vacciner contre la COVID-19, dans l'attente de l'autorisation de leurs cantons respectifs) et plus de 2'700 pharmacien.ne.s formé.e.s pour le faire.

Vaccination pris en charge

La vaccination est gratuite pour toute la population éligible à la vaccination contre la COVID-19, y compris en pharmacie. La rémunération des pharmacies pour cette prestation est de 24,50 francs, à l'égal des médecins. Si pour les médecins, ce sont les caisses maladie qui prennent en charge ce coût, c'est la Confédération qui l'assumera pour les pharmacies, car la vaccination en pharmacie n'est toujours pas prise en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Mais deux motions déjà adoptées sans voix contraires et une initiative parlementaire en cours d'approbation demandent que toute vaccination prise en charge par l'AOS et faisant partie d'un programme national ou cantonal soit également remboursée, qu'elle soit effectuée en cabinet médical ou en

pharmacie.

Contact

pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens

Service de presse

Tél. +41 (0)31 978 58 27

Courriel: communication@pharmaSuisse.org

Photographies en libre accès: <https://bit.ly/2ITmmQs>

Faits et chiffres Pharmacies suisses: www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres

À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faîtière des pharmaciens. Elle compte actuellement plus de 6'900 membres et quelque 1'500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faîtière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. Elle contribue ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. www.pharmaSuisse.org

Medieninhalte



Se faire vacciner contre la COVID-19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100870082> abgerufen werden.